Il donne ensuite un exemple. Parlant de ce projet particulier, il déclare:

L'administration des immeubles est laissée à la province et les loyers perçus appartiennent au gouvernement de la Saskatchewan. Voilà pour un gouvernement socialiste, qui préconise un régime de subvention, une excellente occasion de pratiquer ce qu'il prêche.

Le ministre aurait bien pu se dispenser de cette dernière remarque. Il ajoute:

Quels sont les faits?

Je me propose d'exposer certains faits; le ministre, s'il le désire, pourra prendre la contre-partie. Il reprend ensuite:

Les loyers d'habitation...

C'est contre ce passage surtout que je m'élève:

...les loyers d'habitation payés en forte partie par le gouvernement fédéral et exploitée par le gouvernement socialiste de la Saskatchewan, sont plus élevés que ceux des localités correspondantes du reste du Canada. Il est donc clair que nos amis socialistes aiment à se payer de mots...

Certains membres de notre groupe ont alors vociféré, fort à propos; "Donnez les chiffres". Le ministre a répondu: "Je les ai, je suis au courant des faits". Il s'est bien gardé cependant de citer les chiffres, même s'il en possède le secret. Je tiens donc à exposer l'autre aspect de la question.

Un peu plus loin, le ministre a dit:

Nous sommes tous au courant de la question des logements subventionnés. La difficulté que présente ce régime, c'est qu'il n'augmente pas le nombre des maisons construites.

Je ne m'arrêterai pas à cet énoncé général. Je signale cependant que les maisons en cause ont assuré le logement d'un grand nombre de gens qui tous, je crois, ont pris part à la dernière guerre. Même si je crois que les chiffres sont à peu près les mêmes dans les autres villes, je ne les ai pas, mais je sais que dans ma propre ville de Saskatoon, on a fourni 185 logements familiaux. Ces maisons collectives de rapport abritent 370 adultes. Ces gens se sont organisés en coopératives et se gouvernent eux-mêmes. Ils ont élu un conseil administratif. Cet édifice est pourvu d'une salle à manger commune et d'une caféterie qui fournissent les repas à ceux qui habitent cet immeuble. Il y a 125 jeunes enfants, mais aucun n'a encore atteint l'âge scolaire, quoique je n'en sois pas bien certain. Il y a une pouponnière où l'on surveille les enfants et où on leur fait subir un examen médical hebdomadaire.

Je ferai remarquer au ministre que les loyers de ces appartements varient de \$15 à \$35 par mois.

[M. Knight.]

Le très hon. M. HOWE: Je ne connais pas de placement qui donne un meilleur rendement.

M. KNIGHT: Je suppose qu'il y a d'autres entreprises semblables dans les villes de North-Battleford et de Regina. J'aimerais vous faire part de faits dont j'ai eu connaissance personnellement à ce sujet, car mon honorable ami et collègue, l'honorable représentant de Melfort (M. Wright), nous a cité le cas d'un ex-militaire marié et père d'un enfant. Ces gens me disent qu'ils ont habité, à Saskatoon, la maison de rapport qu'on désigne sous le nom de Community Apartment n° 7.

Il convient que j'explique en passant que ces maisons résultent de la reconstruction des édifices de l'aviation qui se trouvaient à l'aéroport n° 4. Cet homme et sa femme, qui occupaient l'appartement, payaient \$20 par mois, et, qu'on le note bien, ce loyer comprenait le chauffage et l'éclairage. Ils versaient \$42 par mois pour la pension des trois membres de la famille, et j'imagine que celle de l'enfant comptait pour peu. Quoi qu'il en soit, la dépense globale pour ces trois personnes, y compris le blanchissage, l'éclairage, le chauffage, la nourriture et un service de garderie qui permettait à la mère de prendre, au besoin, de l'emploi afin de grossir les ressources de la famille, représentait \$62 par mois. Il m'intéressait de connaître les chiffres comparatifs que le ministre peut citer au sujet des plus bas prix demandés ailleurs.

Je puis citer d'autres cas, notamment celui d'une dactylo de la Chambre des communes qui habite avec son mari une maison de rapport de Battleford-Nord. Leur loyer est de \$30 pour un appartement de trois pièces et comprend l'électricité, le chauffage, les services d'eau et de buanderie. Ce couple n'ayant pas d'enfants, l'épouse peut aller travailler à l'extérieur et grossir ainsi le revenu du ménage. Le gouvernement socialiste, dont le ministre parle en termes désobligeants, n'est donc pas si mauvais. Ce projet subventionné fournit à la population des conditions de logement qu'elle ne pourrait trouver,—je le dis en toute déférence pour le ministre,—nulle part ailleurs au Canada.

Le très hon. M. HOWE: Je crois bon de rappeler à l'honorable député que toutes les subventions sont versées par le gouvernement fédéral.

M. KNIGHT: Je ne m'oppose pas au paiement de subventions par le gouvernement fédéral. Au contraire, c'est ce que je préconise.

Le très hon. M. HOWE: Je tenais simplement à signaler que nos amis de la Saskatchewan ne versent guère de subventions.